



Assemblée Générale saison 2025-2026

Porte-graines du 26 juin 2026

Présents : 21 personnes (cf feuille d'émargement)

Excusés /pouvoirs non comptabilisés : statuts ne nécessitant pas un quorum : Sabrina Corbel / Hélène Ferrero / Sophie Guion / Valérie Pascal / Muriel Passerieu / Anne-Laure Stienhault / Aude Tardieu / Elisabeth Boissy / Agnès Garrus / Francine Pinard / Christine Masson.

Ordre du jour

- ✚ Mot du Président
- ✚ Bilan d'activités et vote
- ✚ Rapport financier et vote
- ✚ Proposition de modification de la charte et du règlement intérieur
- ✚ Présentation de l'annexe au règlement intérieur
- ✚ Vote
- ✚ Activités futures
- ✚ Renouvellement du CA et élection du CA
- ✚ Clôture de l'assemblée générale

1 - Mot du Président

Remerciement tout d'abord à Hélène pour son travail durant 4 ans en tant que trésorière et la gestion de ses produits (agrumes, noix, huile de noix, HE hélichryse, canard, fruits secs).

Remerciement à l'ensemble des 30 référents produits et groupe sans qui rien ne serait possible et que tous sont bénévoles.

Rappel des valeurs de notre charte : les adhérents ne sont pas de simples consommateurs, mais des citoyens soucieux de promouvoir le circuit court, obtenir des prix justes permettant une rémunération correcte des producteurs. Nos achats sont donc sans but lucratif et sans revente possible.

Une adhésion + un foyer (et non pas une famille élargie ou un groupe d'amis/de voisins...)

2 - Bilan d'activités

Agrumes : 5 livraisons entre nov 25 et avril 26

Orange (navel, Tarroco, sanguinello, amère), clémentines, citrons, pamplemousse, kiwi, cédrat, mandarine, artichaud, kumquat

Soucis avec les tarroco et mandarine, nous devons avoir une réflexion sur le sujet et discuter avec le consortium des Gallines pour établir une règle, afin d'anticiper ce type de litige

Andalousie : 5 livraisons entre nov 25 et avril 26

Mangue, patate douce, citron vert, amande, avocat, fruit de la passion, figue séchée

Canard / Chataignes / Noix : nov 25



Fruits secs / : dec 25

Huitres : dec 25 et mars 26

Parmesan / vin : mars 26

Pour le parmesan, proposition d'arrondir le prix à l'euro supérieur. Prévoir un autre responsable produits pour remplacer Florence pour l'année prochaine/

Le vin a été essayé cette année, *Réflexion à avoir sur l'ouverture de 2 commandes par an*

Huile olive : avril 26

Les producteurs ont offert des cartons de bouteilles (48) : *décision de mettre à la vente*

Le stock de bouteilles offertes l'an dernier ont été distribuées à chaque référent groupe et responsable produits

La plate forme de Porte-Graines a également servie pour promouvoir le jus de pommes de Jeff et Patrick ; elle a également aidé à écouler le surplus de pommes de terre de « légumontagne » par l'intermédiaire de Camille ainsi que celui de Katel. Ces produits, gérer en direct ne rentrent pas dans la comptabilité de Porte-Graines.

VOTE : **Rapport voté à l'unanimité**

3 - Rapport Financier

Le rapport financier est projeté et commenté. Hélène ayant arrêté la gestion comptable en février, le président assisté de la secrétaire ont essayé d'assurer la transition jusqu'à l'élection du nouveau trésorier (cf. CA du 26/06/26 suivant l'AG).

Solde bancaire 7348,36€

Recettes (produits + adhésions) = 142399,50€

Dépenses (frais de gestion + achats produits) = 143 466,90 €

L'analyse des relevés bancaires, du suivi des paiements des commandes a révélé un écart global à fin juin lors des rapprochements bancaires d'un montant de +448,08€. Nos compétences et nos investigations !!!! n'ont pas permis de résoudre cet écart. Le Président et le trésorier se pencheront sur le pb afin de débiter au plus juste le prochain exercice.

VOTE : **Rapport voté à l'unanimité**

4 - Proposition de modification de la charte, du règlement intérieur

La charte est projetée et commentée : enlever l'IBAN, etc.. La charte sera remise à jour et les statuts (art 6) modifiés.

Afin de profiter des mangues dès septembre, il est décidé :

OUVERTURE DES ADHESIONS AU 1^{ER} JUILLET 2026



5 – Présentation de l'annexe au règlement intérieur

L'annexe au règlement intérieur est projetée : elle correspond au PV du CA porte-graines du 18 mai 2026

Quelques décisions d'amélioration du fonctionnement :

- Lancer une communication auprès des référents groupe et responsables produits pour connaître au plus vite ceux qui veulent reconduire leur mission, arrêter ou réduire leur groupe (indication chiffrée)
- Réflexion faite sur le volume d'adhérents actuellement à 300. Globalement, la charge de travail actuelle pour les bénévoles est déjà importante et l'assemblée ne souhaite pas augmenter le volume. Il est proposé que tout nouveau potentiel adhérent soit mis sur liste d'attente et il pourra être accepté ponctuellement par le référent groupe qui accepte d'augmenter son groupe ou qui a perdu un membre.
- Les responsables produits demandent à être assistés d'un suppléant afin de pallier les absences et alléger la charge de travail. Sont concernés, les agrumes, l'Andalousie et le parmesan
- Tout litige concernant les produits est du ressort exclusif du Bureau.
- Concernant les produits, le responsable produit est l'interlocuteur privilégié du producteur. Tout nouveau produit pourra être proposé avec l'aval du CA.
- Les méthodes de gestion des livraisons pour les agrumes sont à étendre aux produits d'Andalousie – le nombre de personnes optimum pour gérer les livraisons est de 5 / 6
- Pour le canard, besoin d'un responsable produits en remplacement d'Hélène
- Le futur trésorier doit avoir la signature : s'il n'est pas au crédit agricole, le président lui prendra une action du CA
- Le compte whatsapp doit être accessible seulement pour information et seuls les référents qui gèrent les livraisons ont la possibilité d'échanger (création d'un groupe whatsapp spécifique livraison à étudier)
- Un appel à candidature sera lancé avec rappel des missions du référent groupe et du responsable produits

VOTE : **Rapport voté à l'unanimité**

6 – Activités futures

Rappel : adhésion dès le 1^{er} juillet afin de profiter des mangues de Gaspard dès la rentrée

Envisager une livraison de vin en octobre ou novembre

Hélène assurera la gestion des commandes pour mme Battier (pour info le coût de ses commandes seront ainsi plus facilement traçables au niveau compta. Si nous n'avons pas de remplaçant pour le canard, Hélène accepte de gérer le produit encore une année.



7 - Renouvellement du CA et élection du CA

Comme prévu dans les statuts de l'association, le Conseil d'Administration doit être renouvelé tous les deux ans par moitié.

A ce jour, le Conseil d'administration comprend 10 membres actifs : Claude ALLAIRE, Patrick CHALLET, Brigitte ESCALLIER, Jean-François HAMONIC, Agnès JOLY, Sylvie MUSSON, Chantal SICARD, Monique Marenc, Monique Porpora et Gildas THORAVAL. Hélène FERRERO est démissionnaire

Cette année, sont membres sortants :

- Hélène FERRERO (démissionnaire)
- Claude ALLAIRE,
- Patrick CHALLET,
- Brigitte ESCALLIER;
- Sylvie MUSSON ;
- Chantal SICARD.

Sont candidats :

- Claude ALLAIRE,
- Patrick CHALLET,
- Brigitte ESCALLIER;
- Sylvie MUSSON ;
- Chantal SICARD.
- Agnès JOLY ;
- Monique MARENC
- Gildas THORAVAL
- Gil JAY
- Isabelle JAUSSAUD
- Jean-François HAMONIC ;
- Camille DIDRY

Ils sont tous élus et réélus au Conseil d'administration

Le Président Clot l'assemblée générale Porte-graines du 26 juin 2026

Fait à Saint-Jean Saint-Nicolas le 28 juin 2026,

Le Président : ALLAIRE Claude